

GESTION SÉDIMENTAIRE DU HAUT-RHÔNE

# ACCOMPAGNEMENT DE L'ABAISSEMENT PARTIEL DU BARRAGE SUISSE DE VERBOIS

**DU 19 AU 31 MAI 2016**



Du 19 au 31 mai 2016, CNR accompagne l'abaissement du barrage de Verbois en Suisse pour limiter l'impact sur le fleuve Rhône.

Durant cette période, CNR procède donc à des manœuvres d'abaissement du niveau de ses retenues entre Génissiat et Sault-Brénaz pour faire transiter et diluer les sédiments évacués du barrage de Verbois. Elle effectue en permanence des mesures de contrôle de la qualité de l'eau et de suivi des Vieux-Rhône pour préserver notamment les espèces aquatiques.

## Respectez les consignes de sécurité !

- Durant ces opérations, **navigation, baignade, pêche sur les Vieux-Rhône de Chautagne, Belley et Brégnier-Cordon et toute autre activité nautique sont interdites** sur le Rhône par arrêté préfectoral.
- **L'accès aux parties mises à sec des retenues est interdit.** L'accès à certaines berges ou quais peut aussi être restreint par décision des mairies pour assurer la sécurité de tous.
- Même si des zones habituellement cachées peuvent être découvertes, **ne vous aventurez pas dans le lit du Rhône, sur les îles et bancs de gravier.** Les opérations d'accompagnement peuvent, à tout moment, être interrompues. L'eau peut alors remonter très vite.

## Un fleuve à l'aspect différent

La présence de matières en suspension entraîne un **changement de couleur et d'aspect de l'eau** : plus foncée, entre marron et gris. À certains endroits, **une odeur inhabituelle** peut également se dégager du fleuve. Quelque temps après la fin des opérations, **le fleuve retrouve son aspect habituel.**

Plus d'informations sur [cnr.tm.fr](http://cnr.tm.fr)